

DÉCLARATION DE PERFORMANCE H_14922_15666

Treillis d'armature ITE

4 x 4 mm, 165 g/m²

Art. 14922



Déclaration de performance selon le règlement sur les produits de construction UE 305/2011	
Norme harmonisée applicable	EAD 040016-01-0404
Désignation selon la norme	Gewebe aus Glasfasern zur Armierung in Putzsystemen
Nom du produit Protektor	Treillis d'armature ITE
Domaine du produit	0

Identification par impression des données des produits sur les produits / emballages / documents

EAD 040016-01-0404

Protektorwerk Florenz Maisch GmbH & Co. KG

Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances

Performance	Système	Organisme notifié	Rapport de classement
Contenu organique	2+	NB 1020 - Technical and Test Institute for Construction Prague	
Teneur en cendres	2+	NB 1020 - Technical and Test Institute for Construction Prague	
Réaction au feu			
Résistance à la déchirure État à la livraison	2+	NB 1020 - Technical and Test Institute for Construction Prague	
Résistance du riz après stockage alcalin	2+	NB 1020 - Technical and Test Institute for Construction Prague	
Durabilité Stockage Lessive			

Performance déclarée

Principales caractéristiques	Performance	Spécification technique harmonisée
Contenu organique	21%, ±4%	EAD 040016-01-0404
Teneur en cendres		EAD 040016-01-0404
Réaction au feu	kA	EAD 040016-01-0404
Résistance à la déchirure État à la livraison		EAD 040016-01-0404
Résistance du riz après stockage alcalin	1440 / 1520 N/5cm	EAD 040016-01-0404
Durabilité Stockage Lessive		EAD 040016-01-0404

Le fabricant a réalisé un contrôle initial du produit (ITT) conformément à . Le produit est soumis à un contrôle de production en usine (FPC) qui correspond aux exigences de EAD 040016-01-0404 -

La performance du produit qui a été déclarée dans cette déclaration de performance correspond à la performance déclarée. Le fabricant mentionné dans cette déclaration de performance est le seul responsable de l'élaboration de cette déclaration de performance. \r
Signé pour le fabricant et au nom du fabricant de:

Dr. Christof Maisch | Président-directeur général, porte-parole de la direction\r
Gaggenau, le 22.09.2026